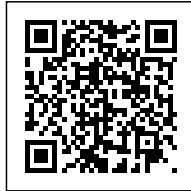


LE SITE WWW.DIRECT-EP.COM

Category: [Cryptomonnaies](#)

Tag: [Enquête](#)



En préambule, nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

Le site internet :

Le site a été créé le 11/10/2018. Nous publions le whois anonyme :

<https://domainbigdata.com/direct-ep.com>

Nos recherches :

Les informations juridiques :

Le site indique appartenir à la société DIRECT EXECUTIVE PLACEMENTS LTD. Il s'agit d'une usurpation d'identité.

<https://beta.companieshouse.gov.uk/company/10303445>

La page accueil :

Il est indiqué que ce site est le plus important de France. Il est dommage qu'il ne soit pas agréé par l'AMF et qu'il n'a pas de n° REGAFI. Il n'a donc pas le droit de vendre quoi que ce soit aux français.

Les pages sont rédigés en français mal maîtrisé. Le nombre de fautes de grammaire est impressionnant pour un site aussi "important" !

Nous publions quelques exemples :

"Accompagné de professionnels de la finance et d'experts dans le trading en ligne, nous visons à optimiser l'expérience en ligne de nos clients." Un s à accompagné aurait été bienvenu.

"Direct EP a vu le jour en Octobre 2014 lorsque le Banque centrale Européenne a reconnu le bitcoin comme monnaie d'échange internationale." Cette phrase est intéressante. Le site a été créé le 11/10/2018. Le qui sommes nous indique octobre 2014... Par ailleurs, nous aurions utilisé le féminin pour banque...

"Toutes les transactions sur Direct EP se déroulent dans un cadre sécurisé et conviviale" Sans "e" à convivial aurait été mieux...

La quasi totalité des pages est affectée par ce français approximatif. C'est assez déplaisant à lire. Ce simple fait doit vous faire fuir. C'est assez rare à relever.

Les forums :

Ce site a attiré l'attention :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/144604>

Il est dans la liste noire de la FSMA (Autorité de Contrôle de Belgique) du 18/12/2018 :

<https://www.fsma.be/fr/warnings/fraudes-aux-cryptomonnaies-la-fsma-met-nouveau-jour-sa-liste-de-sites-web-suspects>

Les Conditions Générales de Vente :

Nous les publions ci-dessous :

[Les Conditions Générales de Vente du site \[www.direct-ep.com\]\(http://www.direct-ep.com\)](#)

Elles sont identiques à d'autres sites et notamment ecoin-stock.com. Ce site appartient au réseau TIMSIT.

[Les Conditions Générales de Vente du site \[www.ecoin-stock.com\]\(http://www.ecoin-stock.com\)](#)

Les règlements :

Ceux-ci sont effectués notamment au profit de la société allemande POPA BAU GMBH.

Cette société a été créée le 05/12/2018. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.northdata.de/Popa-Bau+GmbH,+Frankfurt/Amtsgericht+Frankfurt+am+Main+HRB+113856>

Elle est aussi utilisée par les sites zan-pdt.com et cwg-markets.com qui remplace le site zan-partners.com

Les informations juridiques :

La société anglaise a été créée le 29 juillet 2016. Elle n'a pas de site internet.

Ces recherches ont été réalisées à partir d'un dossier. La page sera bien sur enrichie si nous avons d'autres dossiers.

Conclusion :

Ces sites appartiennent aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques aux options binaires et aux diamants. Nous vous déconseillons tout achat sur les sites cités dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

Si vous avez effectué un investissement sur ces sites, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous indiquer le nom du site et nous joindre dans votre mail les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-diamants-aux-options-binaires-ou-au-bitcoin-les-actions-de-ladc-lorraine/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez un numéro dans le lien ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[La revue ANTIPAC n° 142](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

